

ner la belle œuvre que nous avons entreprise auprès de certaines nations en voie de développement, mais pensons tout d'abord à nous. Protégeons ceux qui constituent les véritables fleurons de ce pays dans lequel nous avons le privilège de vivre.

On peut se demander où nous nous procurerons les fonds voulus? Je prétends qu'il faudrait d'abord nous tourner du côté de la bureaucratie. Nous devrions restreindre la bureaucratie au Canada. Nous pouvons limiter l'établissement d'une oligarchie qui se poursuit, mettons, depuis 1939—et je n'exclus pas le gouvernement précédent, car il est inopportun de faire preuve de partialité et nous devrions appeler les choses par leur nom. Nous servons à la Chambre en premier lieu à titre de Canadiens et en deuxième lieu, en qualité de membres d'un parti. Je le répète, si nous pouvons éliminer la bureaucratie, ce sera une excellente chose.

Je voudrais vous lire un passage d'un éditorial publié dans le *Beacon Herald* de Stratford en date du 1^{er} août 1967. Les députés ne connaissent peut-être pas ce journal publié à une quarantaine de milles de la circonscription que j'ai le privilège de représenter: L'article dit ce qui suit:

Une nouvelle d'Ottawa établissant le revenu moyen de nos contribuables urbains a été publiée dans notre journal l'autre jour. Le revenu moyen des contribuables dans un certain nombre de villes de l'Ouest ontarien, notamment Stratford, St. Thomas, Woodstock, Galt et Owen Sound, s'échelonne entre \$4,500 et \$4,700. Dans les centres moins importants ou moins industrialisés, la moyenne est encore plus faible. Richard Jackson, correspondant du *Beacon Herald* à Ottawa a parlé dans diverses chroniques des traitements au sein de la fonction publique où les hauts fonctionnaires touchent de \$18,000 à \$35,000 et quelques-uns encore davantage.

Le correspondant d'Ottawa avait signalé au début de l'année qu'il y avait 372,890 personnes employées dans la fonction publique...

Monsieur l'Orateur, 372,890 personnes, c'est un chiffre formidable.

...comme on l'appelle actuellement, auxquelles on versait des traitements de \$2,063,892,000, sans compter les forces armées. Un dollar sur 4 de l'argent du contribuable sert à payer ces traitements. En admettant qu'un de ces contribuables de l'Ouest de l'Ontario, qui déclare environ \$4,500 de revenus, soit marié, ait une personne à charge, paie des cotisations syndicales et fasse quelques dons charitables, il déboursa \$160 d'impôt dont \$40 serviront à payer des employés du gouvernement fédéral qui reçoivent, en général, plus que lui.

Cette comparaison, bien entendu, n'est pas véritablement exacte. Tout contribuable paie indirectement des droits de douane et une taxe de vente fédérale sur les marchandises qu'il achète, ce qui compense en partie les \$40. Par ailleurs, les fonctionnaires dont les traitements sont plus élevés paient beaucoup plus d'impôts. Ce qui est important, c'est qu'il y a 10 fois plus d'employés dans la fonction publique qu'en 1939...

Dix fois plus. Ce sont là des chiffres étonnants, monsieur l'Orateur.

...une augmentation tout à fait disproportionnée à l'accroissement démographique, aux revenus des contribuables ou à toute autre chose, sauf à la prolifération des ministères de l'État. Dix fois plus de personnes, cela représente beaucoup plus que dix fois le total des salaires, à cause des augmentations accordées de temps à autre depuis 1939. La fonction publique, maintenant réorganisée grâce à la mesure législative débattue sous cette rubrique il y a quelques mois, songerait à forcer le Trésor à majorer sensiblement les taux de rémunération.

C'est tout naturel. Je continue:

Il n'y a dans le Trésor que ce qu'y mettent les contribuables, et la principale source de recettes est l'impôt sur le revenu—non pas l'impôt sur les revenus élevés, mais sur le grand nombre de revenus moyens et petits.

Je tiens à bien préciser que je ne préconise aucunement un programme de congédiement en masse des fonctionnaires. Pas du tout. Je n'y songe pas le moins du monde, mais je propose effectivement un programme d'évaluation des emplois visant à confier aux fonctionnaires des emplois qui leur conviennent et dont le besoin se fait sentir depuis longtemps.

Je ne prétends pas que ces gens devraient être mis à pied ou congédiés sommairement. Mais en toute sincérité, je propose qu'on y regarde de près quand ce personnel atteint l'âge de la retraite. Beaucoup d'entre eux n'ont pas à être remplacés. On pourrait peut-être réduire le nombre des fonctionnaires de 2, 3 ou 5 p. 100 chaque année sans faire souffrir indûment qui que ce soit tout en réduisant par ce moyen la liste de paie qui dépasse les 2 milliards. Si nous diminuions le nombre des fonctionnaires, mettons de 5 p. 100, on pourrait affecter 100 millions de dollars aux gens plus jeunes avec de petites familles pour qu'ils puissent s'acheter une maison. Les 5 p. 100 des listes de paie ainsi économisés pourraient servir à établir les chefs de petites familles comme de bons citoyens de notre pays.

J'affirme, monsieur l'Orateur, que l'homme moyen constitue l'ossature du pays. Donnons-lui une chance. Ne l'accablons pas. N'ajoutons pas à ses difficultés quand il cherche à s'élever. Cherchons à l'aider. Il est temps d'avoir une pensée charitable pour les nôtres et de subventionner l'homme moyen.

● (8.40 p.m.)

D'abord, facilitons-lui la propriété de son foyer. Permettons-lui de jouir de la dignité à laquelle il a droit comme individu. Permettons-lui de marcher la tête haute, de se sentir fier d'être Canadien.

Ce soir, je demande au ministre et à ses collègues des banquettes ministérielles ce qu'ils projettent? Qu'est-ce qu'ils préparent à